

## 1.5. SECTEUR 4 : ZA RIVEROTTE

### 1.5.1. Description du site

Le contexte topographique des alentours est vallonné. Le site est situé le long de la côte de Clermont, au niveau du rond-point. Il est constitué d'une friche embroussaillée sur d'anciennes constructions.



Figure 8 - Localisation du secteur étudié



Illustration 4 - Vue générale du site depuis le sud

Le site est composé d'une friche entourée par une culture, des haies et une partie plus enrichie et boisée au nord.

Les habitats naturels identifiés sur le secteur sont :

- E2.65 – Pelouses de petite surface ;
- I1.1 - Monocultures intensives ;
- FA.4 – Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces ;
- E5.15 – Champs d'herbacées non gramoïdes des terrains en friches ;
- F3.11 – Fourrés médio-européens sur sols riches ;
- G4.C – Boisements mixtes à *Pinus sylvestris* et à *Quercus thermophiles*.

Ci-dessous la liste de quelques espèces floristiques présentes sur les milieux naturels présents :

- Pelouse : *Plantago lanceolata* (Plantain lancéolé), *Daucus carota* (Carotte sauvage), *Dipsacus fullonum* (Cardère des oiseaux), ...
- Haie : *Quercus robur* (Chêne pédonculé), *Populus nigra* (Peuplier tremble), *Rubus* (ronce), ...
- Friche : *Daucus carota* (Carotte sauvage), *Dipsacus fullonum* (Cardère des oiseaux), *Ligustrum japonicum* (troène du Japon), *Chaenomeles japonica* (Cognassier du Japon) ...
- Fourré : *Rubus* (ronce), *Prunus spinosa* (Prunellier), *Bambusa* (Bambou), *Ligustrum japonicum* (troène du Japon), *Chaenomeles japonica* (Cognassier du Japon) ...
- Boisement : *Quercus robur* (Chêne pédonculé), *Populus nigra* (Peuplier tremble), *Rubus* (ronce), *Pinus sp* (Pin), ...

Concernant la faune, plusieurs espèces ont été identifiées au niveau des milieux semi-ouverts et fermés (boisement, haies, fourrés) : Pouillot véloce, Fauvette à tête noire. De manière générale, ces espèces sont protégées. Cependant, elles sont aussi très communes sur le territoire.

Il est à noter que les conditions météorologiques lors de la sortie n'étant pas optimale, d'autres espèces sont également susceptibles de nicher sur les milieux arborés. Par ailleurs, la seule sortie réalisée ne permet pas d'être exhaustif sur les espèces faunistiques et floristiques présentes.

### 1.5.2. Enjeux du site

Aucun enjeu écologique notable n'est à signaler sur la friche que ce soit en termes d'habitat, d'habitat d'espèce protégée ou plus globalement à l'échelle du paysage local (au sens écologique du terme).

Concernant les milieux boisés, plusieurs espèces patrimoniales protégées à l'échelle nationale ont été observées (Pouillot véloce, Fauvette à tête noire). De manière générale, les haies jouent un rôle majeur dans la trame verte puisqu'elles servent de corridors écologiques et de réservoir de biodiversité pour de nombreuses espèces. Un enjeu significatif de conservation est donc associé à ses milieux pour lesquels il est préconisé de laisser les haies se développer naturellement sans entretien particulier.

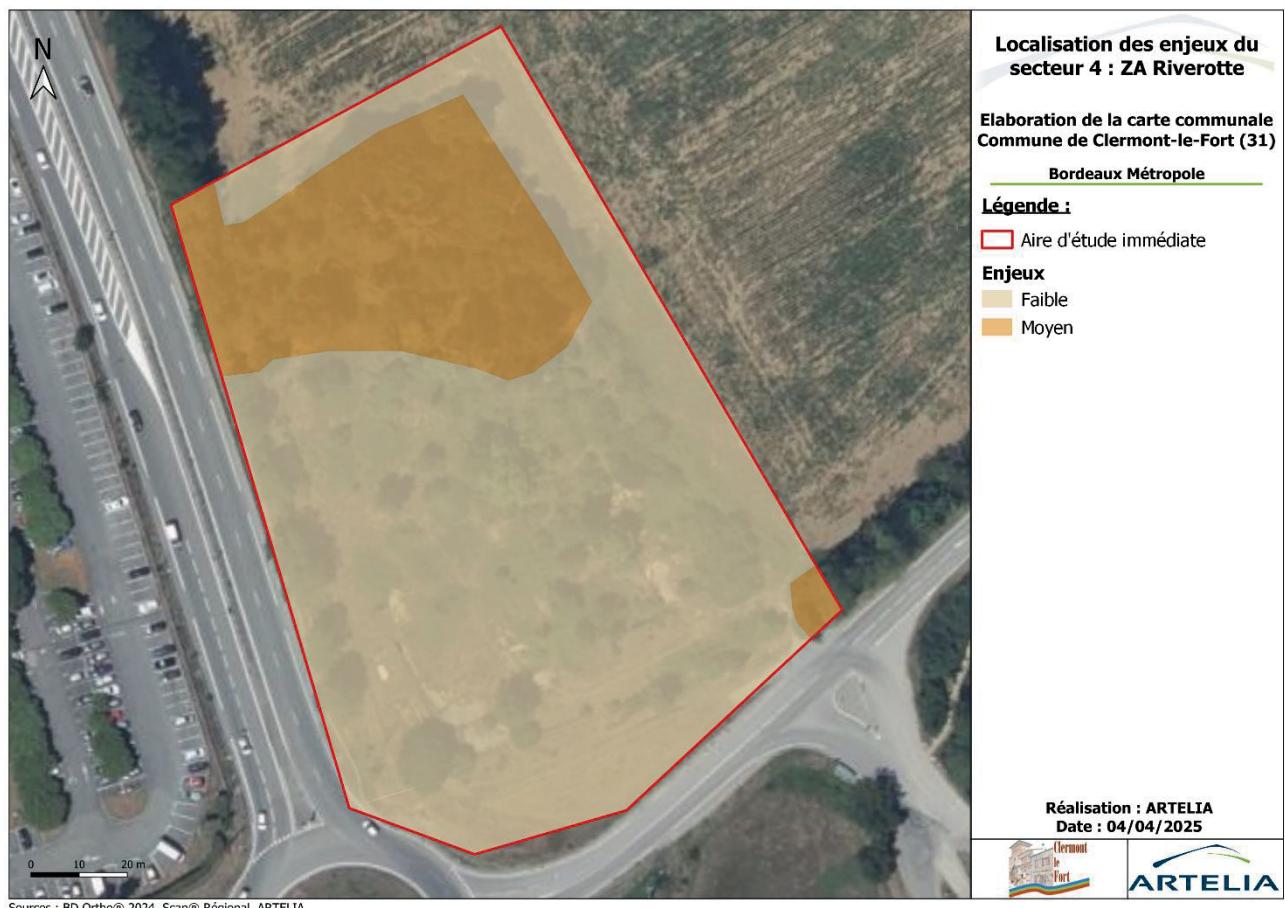


Figure 9 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 4

## 1.6. SECTEUR 5 : QUARTIER DE LESPOURIT

### 1.6.1. Description du site

Le contexte topographique des alentours est vallonné. Le site est situé le long du chemin des Maridats, sur des parcelles agricoles.

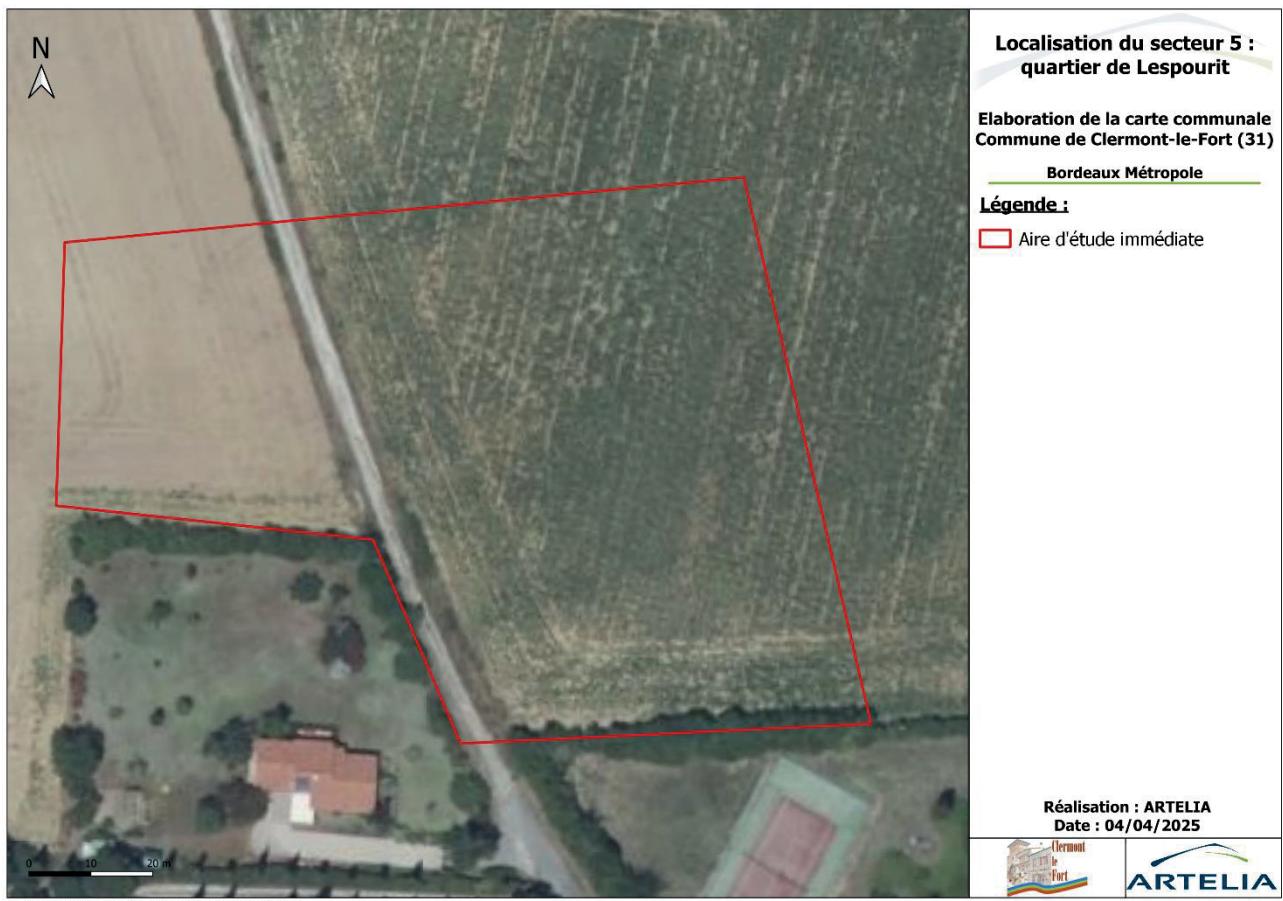


Figure 10 - Localisation du secteur étudié



*Illustration 5 - Vue générale du site depuis le chemin des Maridats*

Le site est composé de deux cultures séparées par un chemin.

Les habitats naturels identifiés sur le secteur sont :

- I1.1 – Monocultures intensives ;
- H5.61 – Sentiers.

Ci-dessous la liste de quelques espèces floristiques présentes sur les bords de la parcelle et au sein de la haie, observées sur le secteur :

- Bord de la culture : *Plantago coronopus* (Plantain corne-de-cerf), *Lamium purpureum* (Lamier pourpre), *Ranunculus repens* (Renoncule rampante), *Holcus lanatus* (Houlque laineuse), *Urtica dioica* (Ortie dioïque), ...

Concernant la faune, une espèce a été identifiée au niveau de la haie présente au sud du secteur (Pouillot véloce). De plus, une espèce a été identifiée au niveau des cultures : l'Alouette des champs. De manière générale, ces espèces sont des espèces protégées, mais sont assez communes sur le territoire.

Il est à noter que les conditions météorologiques lors de la sortie n'étant pas optimale, d'autres espèces sont également susceptibles de nicher sur les milieux arborés. Par ailleurs, la seule sortie réalisée ne permet pas d'être exhaustif sur les espèces faunistiques et floristiques présentes.

### **1.6.2. Enjeux du site**

Aucun enjeu écologique notable n'est à signaler sur les cultures que ce soit en termes d'habitat, d'habitat d'espèce protégée ou plus globalement à l'échelle du paysage local (au sens écologique du terme).

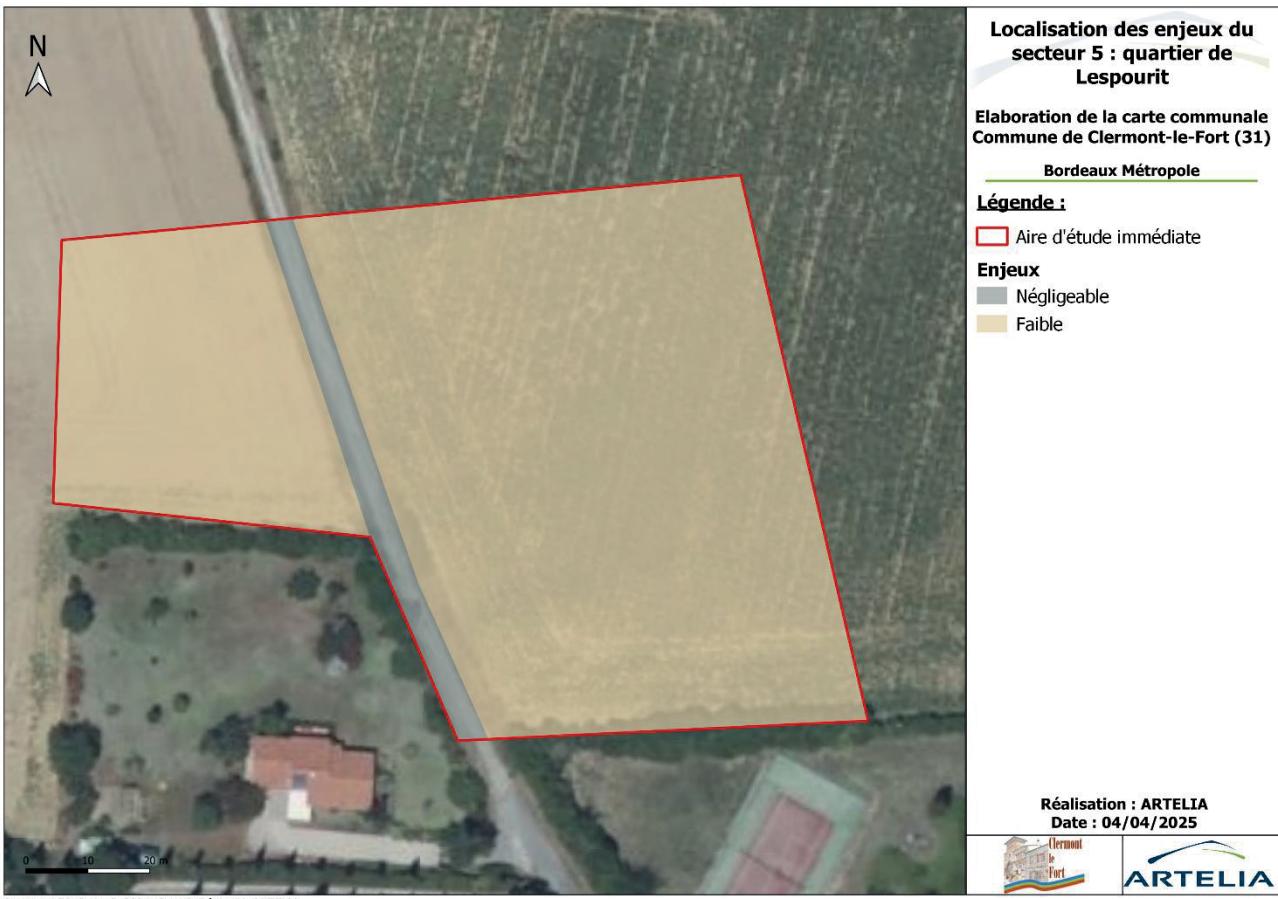


Figure 11 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 5